



**COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
Lundi 24 juillet 2017
DU CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN**

Absente excusée : E S

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 3 JUILLET :

POINT DEPLACEMENT FRANCE : DEPLACEMENT DES JEUNES A CASTELSARRASIN - A SOUSTONS – RESERVATION PALAVAS

Le déplacement Masters à CASTELSARRASIN étant trop proche du championnat de France jeunes, seules 2 équipes (1 équipe VALLESPIR et 1 équipe SALANQUE) seront envoyées.

Pour le France Jeunes à SOUSTONS, 5 équipes dont 2 de ligue partiront avec 2 minibus et 1 véhicule automobile. Le lieu d'hébergement est à DAX. Tout est calé.

Pour le France à PALAVAS, doublettes Provençal, 9 chambres sont réservées.

DOSSIERS EN COURS : REPONSE AU MAIL CD12 AVANT LE PREMIER SEPTEMBRE – STRUCTURATION FEDERALE

Le président de l'Aveyron demande une réponse avant le 1 er septembre sur l'organisation des compétitions départementales. JPV et CC doivent fournir la réponse. La demande de dossier sur la structuration fédérale est déjà traitée.

DISCIPLINE : REMARQUES SUR LE NOUVEAU CODE DE DISCIPLINE – AFFAIRE ALCAZAR – DARIO

Le code de discipline vient d'inclure une nouvelle sanction pour les propos non conformes adressés par Email classée dans la catégorie 5.

Messieurs ALCAZAR ont adressé au comité un courrier demandant la sanction de l'arbitre JJ VIDAL et de leurs 2 adversaires lors des finales départementales au Provençal en doublettes. L'étude du dossier est en cours.

Monsieur DARIO a émis sur la Pétanque Catalane un texte annonçant sa démission prochaine et mettant en cause le comité départemental et le corps arbitral. Il sera invité à s'expliquer prochainement au CD PAYS CATALAN sur ses propos.

COMPTE RENDU VISITE AU CA : POINT TRESORERIE – POINT SUR LA SITUATION DE SAINT ASSISCLE

Dans le cadre de l'emprunt des travaux au CD, 50 000 € seront positionnés sur un compte à terme comme nantissement. Le solde sera déposé sur un Livret A qu'il nous faut rouvrir.

Relance des Secteurs pour les reliquats de licences encore impayés.

Les cartes d'embarquement avion pour le MONT ST MICHEL sont établies. Itinéraire : PERPIGNAN – NANTES – MONT ST MICHEL. Accompagnateurs messieurs VIDAL – FERNANDEZ – METHIVIER. Tout est calé.

PARTENARIAT AVEC L'INDEPENDANT

Compte rendu de l'entretien du 20 juillet avec Alain Baute Directeur Délégué à L'Indep. Les bases d'un partenariat à conclure en Septembre ont été lancées. Une page par semaine dont nous aurions l'entièrre gestion serait consacrée à la Pétanque Catalane. La contrepartie qui devrait porter sur un nombre d'abonnements à quantifier reste à négocier. Prochain RDV le jeudi 21 Septembre à 16h.

La revue l'Esprit d'Equipe dans son n° 3 (Août Septembre) à paraître mi août consacrera 4 pages à la Pétanque. Présentation des Nationaux de l'été ; interview du Président et présentation des championnats de France.

POINT SUR LES NATIONAUX

Pour CERET, Aurélia MALFRAY déléguée pressentie est empêchée, elle sera remplacée par Daniel CARUEL. Le secrétaire adressera à la FFPJP le courrier de désistement et le nom du remplaçant.

Pour RIVESALTES, messieurs CORPETTO et CARUEL, Raphaël ROSAS est délégué.

Pour LE BARCARES, messieurs CORPETTO, CARUEL, GEVAUDAN

Pour BOMPAS, messieurs CORPETTO et CARUEL, madame LOMBARD est déléguée.

QUESTIONS DIVERSES

- Le régional de PRADES : Le club conteste la note de frais des arbitres en raison du kilométrage excessif et de la facturation de 2 repas alors que les intéressés ont mangé avec les dirigeants. L'affaire sera traitée en commission d'arbitrage. Un accusé réception de la réclamation sera adressé aux dirigeants du club de PRADES.
Il est rappelé que les graphiqueurs ne doivent en aucun cas se mêler au partage des joueurs.
- Boutique en ligne : Les articles et leurs prix sont en ligne. Il reste à définir les conditions de vente (délai de livraison). Les commandes sont à faire parvenir à la secrétaire du CD PAYS CATALAN. Pour le mois d'Août, la boutique en ligne est en sommeil, le fournisseur NEO LOGIC est fermé.
- Avis de décès : faire remonter l'information au président, afin de présenter les condoléances ou assister aux obsèques.
- Point sur les licences : Il faut persévirer dans la recherche des licences « Découverte »
- AG du BOULOU : Malgré les conseils du président du CD, l'AG du BOULOU s'est tenue sans document comptable qui puisse justifier l'absence de 6 à 9 000 €, mais aucune preuve d'un éventuel détournement n'a été apportée. Tout le comité de direction a démissionné. Toutefois quelques anciens membres pourraient reprendre la gestion du club Des Oliviers. En attendant la mairie a fermé le local par mesure de sécurité en raison de problèmes électriques.
- La réunion prend fin à 00 heure 20.
-

Le président
Jean Pierre VIRGILI

Le secrétaire Général
Raphaël ROSAS